

Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique) Leçon 7.2.3 – La doctrine de la voie du salut (sotériologie)

Justification par la grâce

Dans sa lettre aux Romains, l'apôtre Paul dit spécifiquement que toutes les personnes sont « gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ » (Romains 3:24). Le terme « grâce » dans ce contexte signifie que notre justification et le pardon que nous recevons de Dieu n'ont pas été gagnés ou mérités par nous de quelque manière que ce soit, mais que c'est un don gratuit de Dieu qui nous a été gagné par la souffrance sacrificielle et la mort de notre Seigneur Jésus. C'est grâce à la rédemption du Christ que Dieu peut nous pardonner librement. Cela ne nous coûte rien ; cela a coûté la vie à Jésus. « En Lui (Christ) nous avons la rédemption par son sang, la rémission des péchés, selon la richesse de sa grâce » (Éphésiens 1:7).

Le contraste entre la grâce et nos efforts est clairement indiqué par l'apôtre Paul : « Si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres ; autrement la grâce n'est plus une grâce. Et si c'est par les œuvres, ce n'est plus une grâce ; autrement l'œuvre n'est plus une œuvre » (Romains 11:6). Paul fait la même déclaration dans sa lettre aux Éphésiens : « Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie » (Éphésiens 2:8-9). Le pardon des péchés (la justification) n'est pas quelque chose que Dieu nous doit à cause d'une certaine qualité en nous. Ce n'est pas un paiement de Dieu pour nos œuvres ou même pour notre foi. C'est une question de grâce, un cadeau gratuit. Comme le dit Paul : « Or, à celui qui fait une œuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due » (Romains 4:4). Notre Dieu ne nous paie pas quelque chose qu'il nous doit comme salaire, mais c'est par grâce que nous sommes pardonnés.

Il est important que nous reconnaissions que la grâce n'est pas quelque chose que Dieu verse dans nous, afin qu'elle devienne notre qualité. La grâce est <u>la disposition favorable du cœur de Dieu envers nous</u> à cause de l'œuvre de Christ pour nous, et non de son œuvre en nous ; c'est en dehors de nous et à l'écart de nous, mais c'est à notre avantage. Nous ne devons pas regarder à l'intérieur de nousmêmes pour déterminer si nous avons été pardonnés et justifiés. Mais nous devons nous tourner vers Jésus et nous confier la Parole de Dieu qu'il a pardonné tous nos péchés par grâce à cause du sacrifice de Christ.

Une bonne compréhension de la grâce est particulièrement importante parce que l'Église catholique romaine a une définition différente de la grâce qui contredit l'enseignement clair des Écritures. En octobre 1999, la Fédération luthérienne mondiale a élaboré un soi-disant accord avec l'Église catholique romaine en utilisant le mot « grâce » sans le définir. Cela permet aux deux parties d'interpréter le mot à leur guise. Cependant, nous voulons comprendre correctement ce que Dieu veut dire quand il utilise le mot « grâce ».

Questions

- 1. Que signifie le mot « grâce » dans Romains 3:24?
- 2. Sur quelle base Dieu peut-il nous pardonner librement comme son don pour nous?
- 3. Quelle est la différence entre la grâce et une chose due ?
- 4. Comment devrions-nous être certains que nous sommes justifiés et pardonnés ?